

Dossier de présentation Septembre 2016



Nos valeurs redonnent de la valeur

Contact Fédération Envie:
Olivia STAUFFER
Responsable de la Communication
01 48 13 76 90 ou 06 32 17 21 66
olivia.stauffer@envie.org

En bref... Envie Kezaco ?

L'insertion professionnelle et la création d'emplois locaux sont au cœur de la mission d'Envie, le réseau est précurseur d'une économie circulaire souvent évoquée, mais plus rarement mise en pratique : en réutilisant des appareils abandonnés par leurs propriétaires, ou en démantelant ces appareils pour en extraire des fractions de matières recyclables, Envie participe depuis 30 ans à la limitation des déchets et contribue à faire changer les modes de consommation.

Enfin, les entreprises Envie remettent sur le marché des appareils rénovés et garantis qu'elles revendent à bas prix, permettant à chacun d'accéder à des équipements de la vie quotidienne.

Le réseau interroge et consolide chaque année un modèle d'entreprises solidaires ancré dans son époque et résolument tourné vers l'avenir.

Sommaire :

1- Contexte	3
2- Activités	4
3- Engagement	7
4- Histoire	9
5- Chiffres clefs	9



1 - Contexte

Economie circulaire, Sociale et Solidaire (ESS), de la fonctionnalité, du partage, recyclage des déchets, Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)... Ces sujets, jadis marginaux et simplement portés par la volonté de certaines organisations, sont désormais présents dans les mentalités et s'inscrivent dans le paysage règlementaire et médiatique français.

L'Economie Sociale et Solidaire est devenue un acteur économique de poids, qui représente déjà 10 % du PIB et quelques 12 % des emplois en France. Par ailleurs, la récente parution d'un décret visant à doubler le volume des déchets électriques et électroniques collectés en 5 ans, pour être en ligne avec la directive européenne de 2012, montre également l'importance du recyclage. En effet, 20 kilos de déchets électriques et électroniques par personne sont rejetés chaque année en France. Actuellement, seuls 7 kilos sur les 20 sont collectés et traités. La marge d'amélioration est considérable. L'objectif français, en adéquation avec les injonctions européennes, est d'atteindre 14 kilos d'ici à 2019.

Parallèlement, le chômage continue d'atteindre des records en France, creusant un éloignement durable du marché du travail pour plusieurs catégories de citoyens, selon un cercle vicieux qui voit diminuer la probabilité du retour à l'emploi... et s'accompagne de difficultés importantes : professionnelles (qualification, compétences, autonomie dans la recherche d'emploi,...), matérielles, problèmes de santé, ou de discrimination (seniors, jeunes issus de l'immigration, personnes en situation de handicap, malades,...). Pour pallier cette problématique, l'Etat finance aujourd'hui 15.000 contrats d'insertion par an.*

Pionnier de l'Economie Sociale et Solidaire, Envie a, il y a 31 ans, fait le pari de s'engager dans l'insertion en liant performances sociales, économiques et environnementales.

Former des personnes en insertion professionnelle à un métier ; collecter et récupérer les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ; inciter à une consommation responsable, offrir une seconde vie aux objets ; recycler les appareils qui ne peuvent être réparés dans le respect le plus strict de l'environnement ; promouvoir des circuits courts ; faire travailler ensemble les acteurs publics et privés au cœur des régions. La mission d'Envie est ambitieuse, cohérente, et répond aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques de notre siècle.

Par son action, depuis plus de 30 ans, Envie démontre la viabilité d'un modèle où la performance économique est vue comme un outil au profit d'une fin sociale, le tout dans un domaine où la protection de l'environnement est à la fois un objectif et une condition.

** Rapport du Conseil d'Orientation pour l'Emploi sur l'évolution des formes de l'emploi, adopté en avril 2014*

2- Nos activités

Acteur historique du développement durable, Envie conjugue engagement social et écologique avec performance économique depuis plus de 30 ans.

Les entreprises Envie ont pour mission de favoriser l'accès au monde du travail : le réseau forme des personnes en insertion professionnelle à travers la rénovation et la revente d'appareils électroménagers garantis, ainsi que la collecte et le traitement des Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques (DEEE).

622 millions d'équipements électriques et électroniques ont été mis sur le marché Français en 2013, représentant un poids de 1,55 million de tonnes. **Les deux activités principales d'Envie sont de rénover les déchets réparables et de traiter ou recycler ceux qui ne le sont pas.**

Envie rénove & répare

Bouleverser le cycle de vie des équipements pour allonger la durée d'usage

Envie collecte, rénove et revend des déchets électriques et électroménagers.

Leader en France dans le secteur du réemploi de DEEE, le réseau est spécialisé dans l'électroménager mais travaille sur un large panel de produits, notamment des écrans, des déchets d'ameublement ou du matériel médical.

Les équipements sont réparés et traités avant d'être soumis à un contrôle qualité, pour être ensuite revendus à bas prix (**50% moins cher que l'équipement neuf**) et sous garantie dans les points de vente du réseau. Les entreprises Envie (45 magasins répartis sur toute la France) proposent également des services complémentaires de livraison et dépannage/réparation.

- ▶ Âge moyen des machines rénovées : 8 ans.
- ▶ Temps moyen d'une réparation : 8 heures.
- ▶ En 2015, 94 000 appareils ont été rénovés et garantis.
- ▶ Soit 4 000 tonnes de déchets évités.

En s'engageant pour augmenter la durée d'usage des produits électroménagers, Envie limite le gaspillage et réduit notre impact écologique depuis 1984. C'est un pionnier de l'économie circulaire. Cette activité représente 25 % du chiffre d'affaires du réseau Envie et 42 % de ses emplois soit 842 salariés

▶ **ACTU** : En octobre 2016, le réseau Envie lance une offre de réparation hors garantie, un service à petit prix qui permet de limiter le gaspillage. Les réparateurs Envie privilégie l'utilisation de pièces détachées d'occasion permettant de diminuer le coût de la réparation pour le client et d'agir pour une consommation responsable.

C'est quoi un déchet d'équipement électrique et électronique (DEEE) ?

Un Equipement Electrique ou Electronique est un appareil qui fonctionne avec une prise, une pile ou un accumulateur. Il devient un déchet (DEEE) dès lors qu'il est hors d'usage, qu'une de ses pièces est défectueuse ou qu'il est obsolète et remplacé par un équipement plus récent.

Envie traite et recycle

Traiter et valoriser les ressources pour réduire l'enfouissement des déchets

Envie propose une solution sur-mesure de démantèlement et recyclage pour les Déchets d'Équipements Électrique et Electroniques (DEEE) ménagers et professionnels, et depuis quelques années les Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA).

Le réseau Envie obtient des marchés de collecte via des éco-organismes*, il est alors en concurrence avec des entreprises poids lourd du recyclage mais traite chaque année 1/3 des DEEE Français. L'activité de traitement s'organise en 2 étapes :

1/ La première phase consiste à **retirer manuellement les polluants** facilement accessibles et présents dans les équipements.

Exemple : cartouches et toners d'encre, câble extérieur d'alimentation, Lampes à mercure, piles et accumulateurs.....

2/ Les appareils sont ensuite **broyés de façon mécanisée sur des chaînes industrielles**. Des étapes successives de broyage permettent de réduire la taille des fractions sortantes. Ensuite celles-ci sont triées pour séparer les différentes matières.

Ce tri peut être fait manuellement notamment pour extraire les éventuels polluants

qui seraient encore contenus dans les fractions broyées. La séparation des fractions métalliques peut être réalisée par des outils utilisant les propriétés électromagnétiques des métaux. Exemple : overband ou courant de Foucault. L'innovation est au cœur des activités de traitement d'Envie que ce soit sur le traitement des écrans plats, sur la gestion des plastiques bromés ou sur l'hygiénisation des matelas.

Les matières premières, par exemple les métaux ferreux, sont **réutilisés** pour faire des poutres ou des armatures métalliques, et le plastique sert l'industrie automobile. Les éléments dangereux ou toxiques sont traités pour être **dépollués**, et une partie des matières recyclées est **valorisée énergétiquement**.

- ▶ 150 000 tonnes de déchets sont traités chaque année par Envie
- ▶ En moyenne, 80% des matériaux collectés sont recyclés
- ▶ Entre 17 et 23Kg de DEEE/habitant/an

Envie transporte

une solution sur-mesure de transport et de suivi logistique pour tout type de déchets

Déchets d'Équipements Électrique et Electroniques (DEEE), lampes et tubes fluorescents, piles et accumulateurs, cartouches, Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA), papiers et cartons et demain bio déchets, véhicules hors d'usage... Envie propose une solution logistique environnementale et la traçabilité des déchets sur toutes la filière.

▶ Le réseau Envie est ainsi le seul opérateur à maîtriser l'ensemble de la filière des déchets d'Équipements Électriques et Electroniques, de la collecte au traitement en passant par le réemploi et la réutilisation.

Cette expertise, permet à Envie d'être au cœur des réflexions sur l'écoconception ou l'obsolescence programmée car depuis 31 ans son métier est d'analyser, réparer ou traiter les équipements des 5 500 producteurs d'appareils électroménagers.



C'est quoi un Eco-organisme ?

Les Eco-organismes sont apparus en 2006, avec l'obligation légale pour les constructeurs de recycler les DEEE. Ce sont des groupements de constructeurs qui passent des appels d'offres à des opérateurs (comme Envie) pour gérer la fin de vie des équipements. Ils sont financés en partie par l'Eco-participation.



Envie se développe

Rester au plus proche des problématiques environnementales, développer de nouveaux champs de compétences et d'actions.

Alors que 20% de l'électroménager mis au rebut en France est réparable, Envie s'engage encore plus fermement dans l'allongement des durées d'usage avec le lancement de deux nouvelles activités en 2016 :

► Une filière de pièces détachées d'occasion pour les professionnels

Le réseau Envie développe une filière de pièces détachées d'occasion, proposer des pièces détachées à bas prix permet de réduire le coût de réparation final des équipements et encourage l'allongement des durées d'usage. En 2016, c'est sur les sites d'Envie Strasbourg, Envie Nantes et Envie Lesquin que cette activité sera testée.

► Un service de réparation pour tous

Le réseau Envie propose un service de réparation accessible à toutes les bourses. Le frein majeur à la réparation étant le coût, les consommateurs se tournent souvent vers l'achat d'un nouveau bien.

Envie souhaite se mobiliser pour faciliter l'accès à la réparation et limiter ainsi le gaspillage.

Depuis 2014, les entreprises du réseau se sont diversifiées pour continuer à agir pour l'environnement et trouver d'autres leviers d'insertion :

► La rénovation de matériel médical

Envie Anjou a utilisé son savoir-faire pour se lancer dans la rénovation de matériel médical, répondant ainsi à une vraie demande de matériel à prix abordable, en particulier pour les patients dont les pathologies et les besoins évoluent vite, ou pour les équipements qui ne sont pas pris en charge par la sécurité sociale.

► Le traitement de matelas

En 2014, Envie Bretagne a obtenu, en partenariat avec Veolia, le marché d'Eco-mobilier pour le traitement et le recyclage de matelas. Cette activité requiert une expertise et une infrastructure bien particulières qu'Envie Bretagne a été capable d'apporter.

Ces expertises seront développées par d'autres acteurs du réseau en 2016.

3-L'engagement

Le réseau Envie est un acteur économique soumis aux mêmes règles de concurrence et de professionnalisme que les entreprises du secteur marchand. La différence ? La création d'emplois est son objectif premier. Les structures du réseau voient leur activité comme un outil leur permettant de faire de l'insertion.

La rentabilité financière est donc une condition et non une finalité. Le réseau fonctionne également sur un mode démocratique, où chaque structure a son mot à dire, et sur un mode non lucratif, où tout l'argent généré est réinjecté dans les structures du réseau, sans rémunération du capital.

Notre combat pour l'emploi

L'insertion professionnelle, une raison d'être

Envie accompagne et amène chaque salarié en insertion professionnelle sur le chemin de l'autonomie, en révélant ses aptitudes et ses projets. Pour ce faire, les entreprises du réseau ont développé une méthode rigoureuse avec un accompagnement pédagogique impliquant tous les permanents de l'entreprise au quotidien. Cette organisation permet d'aider les salariés en insertion à entrer dans une démarche dynamique en préparant leurs projets professionnels et en développant leurs compétences techniques.

Un chargé d'accompagnement socio-professionnel est aussi mobilisé. Il décèle et agit sur les éventuels freins à l'emploi du salarié en insertion. Ainsi, **les structures Envie proposent une formation professionnelle** mais accompagnent également les salariés sur des problématiques d'ordres personnels, financiers, psychologiques... Plus de 60% des salariés en insertion chez Envie s'engagent dans une formation qualifiante ou sur un nouveau poste à la sortie de leur contrat.

- ▶ En 2015, le réseau Envie compte 2 000 salariés en insertion.
- ▶ 13% des contrats d'insertion agréés pour toute la France.
- ▶ 50 entreprises d'insertion Envie sur le territoire.
- ▶ Des parcours de 13 mois en moyenne.

Afin de s'assurer que les employés qui terminent leur contrat en insertion aient un maximum de chances de retrouver rapidement un emploi, les entreprises du réseau développent des passerelles emploi. En local, elles proposent à des entreprises partenaires de recruter directement chez Envie des employés qui ont été formés, encadrés, évalués et qui sont prêts à s'engager dans un nouveau poste. Les chargés de ressources humaines des entreprises Envie peuvent accompagner cette transition et ainsi faciliter l'intégration du salarié.

Ainsi, une partie des employés en fin de contrat d'insertion ne passent pas par la case « recherche d'emploi » avant d'être recrutés par des partenaires qui font confiance aux entreprises du réseau et à leurs salariés. Le réseau Envie a déjà créé des passerelles de ce genre avec des dizaines d'entreprises différentes, notamment dans les secteurs de la logistique, du transport, de l'industrie, de la distribution, de la réparation électroménager...

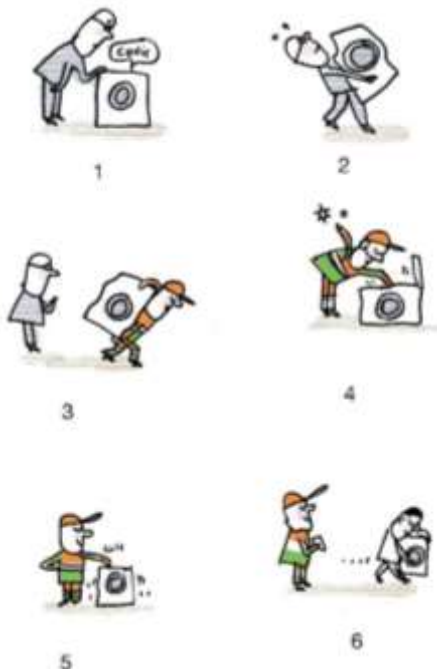


C'est quoi une Entreprise d'Insertion (EI) ?

Association, SARL,... : aucune forme juridique n'est imposée à l'entreprise d'insertion, laquelle produit des biens ou des services comme n'importe quelle entreprise. Son originalité : proposer à des personnes en difficulté une activité productive assortie de différentes prestations définies selon les besoins de l'intéressé.

Le développement durable

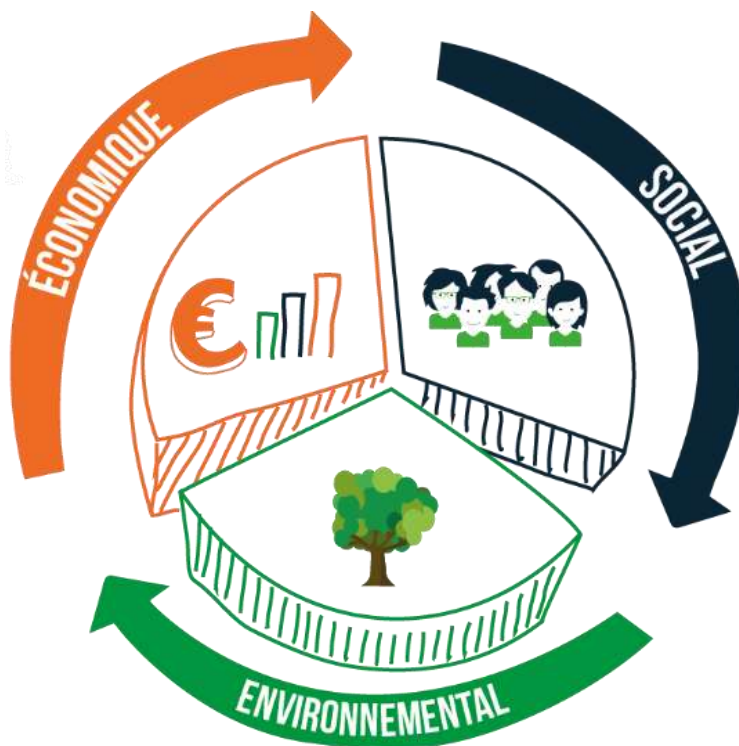
Un triptyque vertueux de l'insertion par une activité économique contribuant à la préservation de l'environnement



Depuis trente ans, le réseau articule ensemble trois visions : sociale, écologique et économique. Ces trois piliers sont interdépendants pour Envie.

L'un n'est pas concevable sans les deux autres, et c'est ce qui a fait la force et la cohérence du réseau depuis sa création. L'importance médiatique, économique et législative accordée aujourd'hui aux questions de développement durable conforte le réseau dans son engagement, en validant a posteriori trente ans de travail.

En septembre 2015, l'engagement d'Envie en faveur de **l'économie circulaire** selon un modèle vertueux intégrant toutes les dimensions du développement durable lui a valu de se voir décerner par l'institut de l'économie circulaire et la Mairie de Paris, le trophée de l'économie circulaire.



4- Histoire

Envie, précurseur de l'économie circulaire



Le concept fondateur d'Envie est né à Strasbourg. C'est l'histoire de rencontres, d'amitiés, de valeurs partagées et de solidarité.

Alors qu'Emmaüs Strasbourg se trouve confronté à des problèmes de qualité et de garantie sur l'électroménager mis en vente ou à disposition de familles modestes, un groupe de travailleurs sociaux cherche à monter une activité pour créer de l'emploi en insertion.

Certains travaillent dans un centre d'accueil et de soin d'autres à la mission locale de Strasbourg dans le quartier de Neuhof ou à la Cité relais et tous sont animés par une même volonté : aider les jeunes qui ont besoin de travailler.

Cette préoccupation est partagée par la communauté d'Emmaüs Strasbourg et elle s'accompagne d'une volonté de limiter le gaspillage en réparant mieux les équipements électroménagers. Ainsi Emmaüs va fédérer un groupe et accompagner financièrement et matériellement un projet innovant : récupérer des déchets d'équipements électroménagers, les réparer et les vendre. Les bases d'une économie circulaire et solidaire sont posées, Envie voit le jour.

1984 – OUVERTURE DE LA PREMIÈRE STRUCTURE À STRASBOURG

C'est Martin Spitz, alors psychologue et fils d'un marchand d'électroménager, qui va devenir le premier Directeur d'Envie. Il tient les rênes de cet ambitieux projet accompagné de tous ceux qui ont participé à sa mise en place, anciens collègues, amis, travailleurs sociaux... La première structure Envie ouvre ses portes dans un ancien bâtiment en ruine réhabilité par un chantier école d'insertion).



Les artisans de la création d'Envie : Bruno Lallemand, Dominique Pataki, Josiane Peters, Pierre Roth, Brigitte Spenner, Martin Spitz, Fabien Weiss.

1989 – ENVIE SE DÉVELOPPE

Quelques années plus tard, après cette première installation, Patrick Klein Responsable des ventes Darty en région PACA, interpelle Martin Spitz pour lui proposer de monter une unité à Marseille. Il y soutient l'arrivée d'Envie à Marseille par le don de toutes les machines Darty mises à la benne. C'est le début d'Envie développement. Cet amitié entre un industriel et un travailleur social est dans l'ADN d'Envie : un réseau d'entreprises œuvrant dans le champ de l'industrie (recyclage, traitement, réemploi), avec des industriels et animé d'ambitions solidaires.

2006 : LE RECYCLAGE

En 2006, la législation européenne sur les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) fondée sur le principe de **responsabilité élargie des producteurs** entre en vigueur en France. Les producteurs se sont donc constitués en Eco-organismes, agréés par les pouvoirs publics, pour organiser la collecte, le regroupement et le traitement de ces déchets. Fort de son expertise dans le domaine, Envie, qui se préparait depuis 2002 à cette transition, s'est positionné très rapidement sur ce marché et a su faire valoir son professionnalisme en faisant du recyclage des DEEE son activité principale, et en créant ainsi **un levier supplémentaire pour sa mission d'insertion**. Aujourd'hui, un tiers des DEEE collectés en France sont traités par Envie.

AUJOURD'HUI : UN MAILLAGE TERRITORIAL DE 50 ENTREPRISES

L'idée de rénover de l'électroménager pour former un modèle vertueux d'économie circulaire a rapidement rencontré un franc succès en répondant à une véritable demande. Les ateliers et magasins se sont mis à fleurir dans toute la France et il est vite devenu urgent de les mettre en relation afin que tous progressent ensemble. Aujourd'hui, les structures ne cessent de se multiplier et de se diversifier, le réseau recycle maintenant aussi des matelas !

5- Chiffres clefs 2015

50 entreprises

2 500 salariés

76 millions de Chiffre d'Affaires

3 métiers principaux, seul acteur à intégrer toute la filière

94 000 équipements rénovés et garantis en 2016

150 000 tonnes de déchets DEEE collectés soit 1/3 du marché

100 000 tonnes de déchets traités.

Retrouvez toutes les entreprises Envie sur www.envie.org

Suivez Envie sur  

